

Facteur-guichetier-e :

Deux emplois pour le prix d'un !

Parmi les annonces du plan stratégique 2021-2030, le recours aux « facteurs/guichetiers » va se multiplier ■ Vieille recette rurale, rappelons-nous des receveur-distributeurs ■ Elle a un double intérêt pour nos dirigeants : calmer les élu-es... et économiser sur la masse salariale ■ Premier wagon d'ici fin 2022, 700 seraient implantés.

La BSCC donneuse d'ordres

La mise en place des facteurs-guichetiers remonte à 2015. A l'époque l'objectif était d'en installer 1 000 d'ici fin 2017, projet qui sera finalement réalisé fin 2020. Pour les années à venir, ils reviennent, un bon filon sûrement !

Même si les facteurs-guichetier sont tirillés entre deux Branches : le Courrier-Colis et le Réseau, ce sont bien les DSCC qui sont aux manettes. Leur mise en place sont dictées par les réorganisations des PPDC. Pour La Poste c'est tout bénéf, avec la fermeture de "bureaux agent seul" et la suppression de tournées, en clair elle supprime des emplois des deux côtés !

Pour rayer de la carte ces bureaux, les prestidigitateurs des chiffres s'appuient sur des critères (activité, horaires d'ouverture...) qui fluctuent selon les besoins de productivité. Quant aux directions du Réseau, elles obéissent au doigt et à l'œil, tant pis si les collègues de ces bureaux sont "démontés" de leur position de travail alors que le Secteur concerné n'est même pas en réorganisation...

D'ailleurs, la doctrine est officialisée dans "l'accord social pour les agents et encadrants de la distribution et du traitement" en cours de négociation : « *La quotité de répartition du temps (51 % Minimum Courrier / 49 % Réseau) est réaffirmée. Les établissements respectifs se laissent toutefois des marges de manoeuvre dans la répartition de l'activité entre les deux branches...* ». En gros c'est open bar ! Ce n'est pas une surprise au vu des expériences qui ont fleuri un peu partout !

Tirer sur les coûts !

Le moins-disant social est encore une fois érigé en modèle. Mettre en concurrence les Branches, et surtout les personnels, est une pratique à laquelle La Poste a pris goût.

Sous couvert du maintien de la présence postale, elle instaure une intensification de la charge, et ce "super Chargé de clientèle" qui en plus doit "veiller sur nos parents" en est l'exemple type. Pour certain-es, cela peut être l'occasion de voir si l'herbe est plus verte ailleurs mais à quelles conditions ? Les collègues se retrouvent à faire deux métiers même pas pour le prix d'un !

L'organisation de travail est calculée au plus juste ou plutôt hyper « tendax » ! Les temps dévolus aux préparatifs à l'ouverture ou à la fermeture du bureau (alarme, temporisation, mise en service des appareils,..) sont largement sous évalués. C'est la course pour que tout soit opérationnel pour l'ouverture au public, pareil pour la fin de vacation. Ce manque de temps génère du stress. Quant à la tournée, elle serait pesée pour « un mi-temps », la réalité sur le terrain est tout autre !

Après avoir fait vos preuves en restant I.3 un temps certain, on vous promet un II.1 à l'arrivée alors que les receveur-distributeurs étaient... II.2 !

La fonction de facteur-guichetier devait offrir une évolution de carrière aux facteurs, voire une passerelle pour accéder au métier de chargé de clientèle. Mais combien y parviennent ? La Poste est prise encore une fois en flagrant délit d'exploitation !

Depuis plusieurs années, la fédération SUD PTT dénonce le chantage odieux que mène La Poste auprès des élu-es : un FG ou ce sera une APC voire un Relais Poste.

Au contraire, la politique de La Poste devrait se traduire par des créations d'emplois et répondre aux besoins de la population. C'est à dire pas moins, mais davantage de service public !

Pour nos emplois, nos conditions de travail, mobilisons-nous !



Fédération des activités postales et de télécommunications

25/27 rue des envierges 75020 Paris tel 01 44 62 12 00 - fax 01 44 62 12 34
mail sudptt@sudptt.fr www.sudptt.org